

CHARGE(E) DE MISSION « Montage et accompagnement de projets ESP, MSP et CPTS »

Présentation de l'association

L'Association Fédération des Maisons et Pôles de santé d'Ile-de-France (FémasIF) a été créée en 2010 à l'initiative de professionnels de santé exerçant en maisons de santé. C'est une association membre de la Fédération nationale des maisons et pôles de santé, AVEC Santé.

Elle est composée de professionnels de santé qui souhaitent promouvoir l'exercice coordonné et regroupé, dans le but de faciliter le travail en équipe et d'optimiser le parcours de santé du patient.

Ses missions sont de :

- Promouvoir l'exercice pluriprofessionnel coordonné en soins primaires.
- Apporter son expertise aux équipes de soins primaires (ESP), notamment aux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). Soutenir leur constitution, leur développement et leur participation aux projets de santé publique, locaux et territoriaux.
- Dans les territoires, apporter un soutien aux organisations territoriales intégrant des équipes de soins primaires, notamment les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).
- Représenter les ESP, les MSP et les CPTS auprès des différents acteurs institutionnels au niveau de la région.
- Promouvoir l'enseignement et la formation pluriprofessionnelle, la valorisation des compétences lors des formations initiales et continues des professionnels de santé, l'évaluation des pratiques, la démarche qualité et la recherche-action au sein des ESP, des MSP et des maisons de santé pluri professionnelles universitaires (MSPU).

Missions et activités

Contexte du poste

Avec le soutien de l'ARS Ile-de-France, la FémasIF renforce ses missions d'accompagnement à la création des ESP, MSP et CPTS, d'aide méthodologique, ainsi que l'accompagnement et la facilitation des ESP, MSP et CPTS en fonctionnement et en projet.

Le/la chargé(e) de mission met la FémasIF en capacité de proposer ces services de façon optimale aux ESP, MSP et CPTS. Il/elle contribue également au bon déroulement et à la mise en action des autres missions confiées à la FémasIF : journée régionale annuelle, accompagnement sur site, soirées thématiques, capitalisation d'expérience, modélisation, information et communication.

Missions

Sous la supervision hiérarchique de la coordinatrice régionale de l'Association, le/la chargé(e) de mission

3 missions :

Il/elle travaille dans le cadre suivant : l'ensemble des adhérents, MSP, professionnels en demande et partenaires associés (référénts MSP des Délégations Départementales des ARS et de l'Assurance Maladie) en étroite collaboration avec le conseil d'administration, les facilitateurs des différents départements et l'équipe FémasIF, avec une dimension de transversalité et de pluri-professionnalité. Ses missions sont menées avec une perspective de mutualisation entre les MSP adhérentes à la FémasIF, et servant les intérêts des professionnels de santé et des patients.

Mission 1 : Accompagnement des porteurs de projet de regroupement en ESP, MSP et CPTS

- En lien avec la coordinatrice régionale et avec les autres chargés de mission, accompagner la méthodologie des projets de création d'ESP, de MSP et de CPTS.
- Proposer et mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement et de conseil sur les plans administratifs, juridiques, ressources humaines ou tout autre sujet nécessaire à la mise en place du projet.
- Maîtriser les phases de montage, accompagnement, suivi et évaluation de projets.
- Assurer les interfaces nécessaires avec les partenaires et les acteurs régionaux et locaux.
- Promouvoir l'enseignement et la formation pluri professionnelle et participer à des actions de formation, sensibilisation des professionnels de santé
- En lien avec l'équipe de coordination de la Fédération nationale des maisons et pôles de santé (AVEC Santé), participer à une veille documentaire et à la cartographie régionale et nationale des MSP, ESP et CPTS.

Mission 2 : Accompagnement des ESP, MSP et CPTS en fonctionnement

- Organiser et mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement ; concevoir et formaliser leurs modalités d'évaluation.
- Proposer des conseils en méthodologie de projet sur les champs de l'exercice coordonné, du travail en équipe pluri professionnelle, et selon les demandes des adhérents de la FémasIF.
- Animer des actions inscrites dans les dispositifs d'accompagnement et de facilitation (réunions d'information, soirées thématiques, visites sur site, groupes de travail).

- Assurer les interfaces et réunions nécessaires avec les partenaires et les acteurs régionaux et locaux sur la méthodologie, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation (ACI et autre...).
- Mobiliser les ESP, MSP et CPTS en fonctionnement pour favoriser les retours d'expériences et la modélisation.
- Promouvoir et accompagner les nouvelles professions comme les infirmières de pratiques avancées, les assistants médicaux etc...
- Partager ces expériences aux fédérations régionales via l'équipe de coordination nationale de la fédération nationale AVEC Santé.

Mission 3 : Missions transversales

- Collaborer aux différents axes/projets de la FémasilF et apporter un soutien méthodologique (co-élaboration d'outils, mise en cohérence, suivi etc...) en lien avec le montage et l'accompagnement des équipes.
- Participer aux différentes réunions institutionnelles (CSOS, CTS, comités de pilotage etc...) en appui des référents départementaux de la FémasilF (ou des facilitateurs).
- Assurer un lien avec les CPAM et les Délégations départementales de l'offre de soins à l'ARS, et veiller à son lien avec le référent FémasilF
- Informer les professionnels de santé, les équipes des ESP, MSP et CPTS des actualités, des nouveautés et des expérimentations.
- Suivre l'ensemble des projets en lien avec les facilitateurs et faire circuler l'information au sein du département, de la région, avec au moins un facilitateur actif dans chaque département.
- Animer des actions inscrites dans les dispositifs d'accompagnement et de facilitation (formation, réunions d'information, groupe de travail)
- Favoriser les mutualisations et les partages d'expériences (pour la mise en œuvre de l'ACI).
- Participer aux réunions de travail de Avec Santé sur les sujets de méthodologie, de démarche qualité, de facilitation et de modélisation des expériences.

Ces missions seront suivies par un ou deux référents identifiés au sein du Conseil d'Administration.

Activités :

- Répondre aux demandes des professionnels, des acteurs (élus, institutionnels etc...) pour le montage et l'accompagnement de projet ESP, MSP ou CPTS
- Développer des collaborations/partenariats avec les acteurs clefs (ARS, CPAM entre autres...)
- Créer et animer des réunions d'information ou groupes de travail.
- Sélectionner, créer si nécessaire et proposer des outils et une assistance méthodologique aux équipes
- Élaborer les bilans d'actions et des outils de suivi
- Faciliter la mutualisation, la modélisation et la diffusion des pratiques
- Participer aux réunions et journées de Avec SANTE

Aptitudes demandées :

Compétences :

- Méthodologie et conduite de projet.
- Connaissance souhaitée des politiques de santé et des acteurs de santé dont les « libéraux ».
- Des connaissances dans le domaine juridique (associations, sociétés etc...) et financier/comptable sont un plus

Savoir-faire :

- Définir des objectifs, mettre en place des outils de suivi, d'aide à la décision et d'évaluation.
- Travailler en transversalité et en mode projet
- Animer des réunions et des dispositifs partenariaux.
- Maîtrise des outils bureautiques.

Savoir-être :

- Esprit de synthèse et capacité rédactionnelle.
- Rigueur et sens de la méthode.
- Excellent sens relationnel.
- Respect des délais et sens de l'organisation.
- Goût du travail en partenariat et en équipe.

Compétences requises

Qualification souhaitée

- Bac +4/5, niveau master en management des organisations en santé (gestion de projet / réseau de santé).
- Expérience de deux ans minimum dans le domaine requis (dans le champ de la santé ou du soin et avec le secteur libéral).

Eléments complémentaires

Nature du contrat

Contrat à durée indéterminée

35 heures hebdomadaires (horaires variables en fonction des nécessités de service)

Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987 (IDCC 1486)

Lieu de travail : Paris 19^{ème}

Déplacements en Ile de France, réunions en soirées et parfois le samedi.

Salaire selon profil, mutuelle, prise en charge du pass Navigo à 50%.

Adresser LM et CV à femasif.coordination@gmail.com